

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<b>Délégués :</b>	
En exercice :.....	101
Présents :.....	55
Pouvoirs :.....	38
Votants :.....	93
Suffrages exprimés :	93
Ont voté pour :.....	93
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

\*\*\*\*

## Conseil communautaire du 11 mars 2021

\*\*\*\*

## DELIBERATION N° CC/21-02

## Développement durable

**Modification des représentants aux Comités de pilotage des sites  
Natura 2000**

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 5 mars 2021, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, en salle Viking de l'Espace Philippe-Auguste, rue Riquier à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 11 mars 2021 à 19h00.

**Étaient présents :** Patrick MENARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS JEROME ST OUEN), Anne FROMENT PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Pascal DUGUAY (FAINS), Pascal JOLLY (GASNY), Claude LANDAIS (GIVERNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Yannick CAILLET suppléant de Moïse CARON (HOULBEC COCHEREL), Bruno BUDOT suppléant de Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Evelyne DALON (LE PLESSIS HEBERT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUOLA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAËVE (MERCEY), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LÉBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Christian LORDI (PORT MORT), Dominique DESJARDINS BROSSEAU (ROUVRAY), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Alain JOURDREN (STE COLOMBE PRES VERNON), Hélène MARTINEZ (STE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Olivier VANBELLE (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Thomas

DURAND (VEXIN SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Lysianne ELIE PARQUET (VILLEGATS), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE).

**Absents** : Lorraine FERRE (HARDENCOURT-COCHEREL), Quentin BACON (HARQUENCY), Vincent COURTOIS (HECOURT), Patricia DAUMARIE (VERNON).

**Absents excusés** : Geneviève CAROF (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Rémi FERREIRA (SAINT MARCEL), Denis AÏM (VERNON), Gabriel SINO (VERNON).

**Pouvoirs** : Guillaume GRIMM (CHAIGNES) donne pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Patrick LOSEILLE (ECOUI) donne pouvoir à Patrick MENRD (AIGLEVILLE), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Xavier PUCHETA (GADENCOURT) donne pouvoir à Jean-François WIELGUS (BOIS JEROME ST OUEN), Sarah BOUTRY (GASNY) donne pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE) donne pouvoir à Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT HARICOURT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT) donne pouvoir à Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Martine VANTREESE (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Jessica RICHARD (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Caroline LEDOUX (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Noureddine SGHAÏER (MEREY) donne pouvoir à Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES) donne pouvoir à Michel CITHER (BUEIL), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE) donne pouvoir à Julien CANIN (PACY SUR EURE), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX) donne pouvoir à Christian LORDI (PORT MORT), Hervé PODRAZA (SAINT MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS) donne pouvoir à Yves DERAEVE (MERCEY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE) donne pouvoir à Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE) donne pouvoir à Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Jean-Marie MBELO (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Dominique MORIN (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Christopher LENOURY (VERNON) donne pouvoir à Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON), Titouan D'HERVE (VERNON) donne pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON) donne pouvoir à Olivier VANBELLE (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON) donne pouvoir à Paola VANEGAS (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON) donne pouvoir à Catherine DELALANDE (VERNON), David HEDOIRE (VERNON) donne pouvoir à Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Chantal LE GALL (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Jean-Pierre TAULLE (VEZILLON) donne pouvoir à Lysianne ELIE PARQUET (VILLEGATS), Marie Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL) donne pouvoir à Renée MATRINGE (CHAMBRAY).

**Secrétaire de séance** : Christophe BASTIANELLI.

## Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/20-68 du 20 juillet 2020 portant désignation des représentants au sein des Comités de pilotage des sites Natura 2000 ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les représentants actuels au sein des comités de pilotage des sites Natura 2000 afin que Seine Normandie Agglomération puisse envisager une prise en main des sites des Grottes du Mont Roberge et de la Vallée d'Epte ;

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

**Article 1** : De désigner les personnes suivantes pour représenter SNA au sein des Comités de pilotage des sites Natura 2000 :

Titulaire	Suppléant
Christian LEPROVOST	Nicole BALMARY

Ces représentants sont désignés pour les sites Natura 2000 suivants :

- Boucles de la Seine amont, d'Amfreville à Gaillon
- Grottes du Mont Roberge
- Vallée de l'Epte
- Vallée de l'Eure

**Article 2** : D'autoriser ces représentants à assumer la présidence de ces Copil.

**Article 3** : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

**Article 4** : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 5** : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Frédéric DUCHÉ